

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

délibération :
N° 2014_27_5

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

Objet : Désignation d'un délégué au SDITEC

L'an deux mille quatorze , le mercredi 09 avril à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 03 Avril 2014

Présents :

Titulaires : , Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur BERGER Xavier, Monsieur BERNIER WILFRID, Madame BERTHEBAUD Anne, Madame GUILLON Sèverine

Absent(s) : Monsieur CHAMBRE Damien, Madame COUSSAUD Béatrice, Monsieur LIOT Gérard

Secrétaire de Séance : Madame Marylène BIRONNEAU

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de désigner un délégué au SDITEC pour représenter la commune.

Ce délégué pourra être candidat à l'élection des conseillers syndicaux du SDITEC, qui se déroulera dans un second temps.

Monsieur le Maire se retire et M. MONTASSIER Jean-Pierre, 1er adjoint, prend la présidence.

Mme BERTHEBAUD Anne se porte candidate.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de nommer Mme BERTHEBAUD Anne comme déléguée au SDITEC pour représenter la commune.
- Autorise Mme BERTHEBAUD Anne à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis et rendu exécutoire à la date du 09/04/2014 et transmis en sous-préfecture le 14/04/2014

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT